

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 27 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-sept du mois de juin à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'Irais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 6 pouvoirs (24 votes sur 27) :

Quorum atteint (14)

Date de la convocation : 21 juin 2023

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER,
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT (départ à 20h11)
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : CHABAUTY Gérard
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

6 pouvoirs :

- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Maryse BARIGAULT
- ✓ Olivier FOUILLET a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU

Excusés : Sébastien FAURE, Françoise RICHARD et Jacques ROY

Gérard GIRET a été élu secrétaire de séance

=====

**FINANCES
Attribution de Subventions**

- **Vu** les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet ;
- **Vu** la délibération n°D2020-077 approuvant le règlement d'attribution des subventions aux Associations ;
- **Vu** les demandes de subventions déposées par ARC, Animation en Airvaudais et le Comité du Souvenir Français Airvault-St Loup ;
- **Vu** les documents fournis : compte rendu d'activité et budget prévisionnel
- **Vu** l'avis favorable de la conférence des Maires Elargie réunie le 14 juin 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à la majorité des suffrages exprimés par 23 voix pour et 1 abstention :

✓ d'attribuer les montants des subventions suivants :

Nom des associations	Montant accordé
ARC - salon des dentelles 2023	300 €
Animation en Airvaudais - marché des producteurs	500 €
Comité du Souvenir Français Airvault-St Loup : édition livre témoignages locaux	1 500 €

✓D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, le 27 juin 2023
Et ont signé le 1^{er} Vice-Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Gérard GIRET

Le 1^{er} Vice-Président,
Pascal BIRONNEAU

AR-Préfecture

079-200041416-20230703-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-07-2023

Publication le : 03-07-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Proménades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48